

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00393
Numéro SIREN : 442 777 199
Nom ou dénomination : 1-PEK

Ce dépôt a été enregistré le 21/04/2022 sous le numéro de dépôt 3594



Expertise Comptable
Audit & Conseil

Associés
Commissaires aux comptes

Christophe THAUVIN
Nathalie LAFORET-BELORGEY
Jérôme WEXSTEEN
Etienne PIGUET
Guillaume LIEVRE

Parc Tech. de la Toison d'Or
11, rue Marcel Dassault
B.P. 76607
21066 Dijon Cedex
Tél : 03 80 60 09 00
orcomdijon@orcom.fr

12-14, rue Charles Nodier
25000 Besançon
Tél : 03 81 25 03 03
orcombesancon@orcom.fr

ORCOM AUDIT BFC

Société de Commissaires
aux comptes membre de la
Compagnie Régionale
des Commissaires aux
comptes de Besançon-Dijon

S.A.S AU CAPITAL DE 100.000 €
RCS DIJON 820 285 161
N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE :
FR 27 820 285 161

1 PEK
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 50.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 13, RUE DU PRE RONDOT
21850 SAINT APOLLINAIRE
RCS DIJON 442 777 199
SIRET: 442 777 199 0039

* * * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL 1 PEK
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE 1 PEK

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation de la SARL 1 PEK, désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision en date du 11 avril 2022, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

— à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

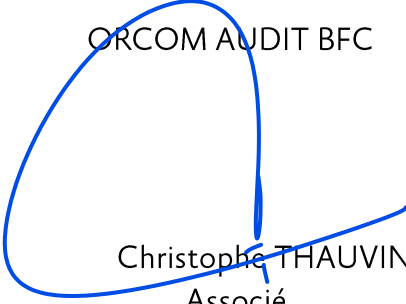
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux et à la date de notre rapport, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Dijon, le 19 avril 2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
ORCOM AUDIT BFC



Christophe THAUVIN
Associé